



Pouvoir d'achat dans les IEG Mobilisation générale le 2 juin !

Depuis plusieurs mois, les fédérations syndicales alertent les représentants des employeurs de la baisse du pouvoir d'achat des personnels des Industries Électriques et Gazières.

Malgré cela, ces derniers continuent de « jouer la montre » en invoquant des prétextes de calendrier, l'attente de confirmation de chiffres d'inflation, d'éventuelles mesures gouvernementales, des élections législatives...

Année après année, la grille des IEG et avec elle les salaires des agents des IEG perdent du pouvoir d'achat. 2022 est l'année de trop !

Un Salaire National de Base revalorisé de 0,3 % au 1^{er} janvier 2022 face à une inflation dépassant déjà 4,5 % aujourd'hui et qui probablement va continuer d'augmenter, c'est inacceptable !

Les employeurs doivent revaloriser le SNB pour préserver les salaires de l'inflation : ils l'ont fait par le passé, dans les années de forte inflation, avec parfois plusieurs revalorisations annuelles. Ils doivent le faire aujourd'hui !

Lors de la dernière CPPNI, les employeurs ont refusé catégoriquement toutes mesures de branche.

Dans ces conditions, les directions ne laissent pas d'autres choix aux personnels et aux organisations syndicales que d'établir le rapport de force par la grève pour obtenir satisfaction sur les revendications !

**Les fédérations syndicales
FNME CGT, CFE Énergies, FCE CFDT et FO Énergie et Mines
appellent le personnel à la mobilisation générale à compter du 2 juin*
pour la défense du pouvoir d'achat.**

**Le 2 juin, ensemble, exigeons une revalorisation du SNB
d'au moins 4,5 % au 1^{er} janvier 2022.**